Image not found or type unknown

reconnaissance de dettes d'une SARL

Par **pearl001**, le **15/11/2010** à **22:28**

Voila mon problème:
J'étais gérant d'une SARL qui a été liquidée par voie judicière.En décembre 2009,j'avais emprunté 2500€ à une personne tiers pour pouvoir passer mes commandes de fin d'année.Je lui ai fait une reconnaissance de dettes au nom de la société mais signé par moi-même.
Suite a la liquidation judicière de cette société,cette persone à déclaré sa créance (les 2500€) au tribunal de commerce mais il a décidé de m'attaquer personnellement devant le tribunal de proximité pour avoir le remboursement de sa dette.A t-il le droit de faire cela et qu'est ce que je risque?
Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés